L'ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

A PARIS

A Paris, la première des cérémonies de la journée d'hier, a eu lieu dans la cour d'honneur des Invalides où, au cours d'une prise d'armes, les 250 drapeaux des régiments dissous ont été remis à des officiers de complément qui leur firent une garde d'honneur jusqu'à l'Arc de Triomphe de l'Etoile, où eut lieu en présence du Président de la République et des membres du Gouvernement, la principale manifestation de la journée, devant la pierre tombale du Soldat Inconnu.

A l'Arc de Triomphe, la tombe du Soldat Inconnu était magnifiquement décorée de fleurs et des couronnes déposées par le Président de la République, les Présidents du Sénat et de la Chambre, le Gouvernement et la Ville de Paris. De nombreuses délégations d'anciens combattants, mutilés, pupilles de la nation, avaient été rangés de chaque côté de l'avenue des Champs-Elysées. Un peu après 11 heures, le cortège des drapeaux arriva devant le Monument. Les porte-drapeaux viennent se ranger près de la tombe du Soldat Inconnu, encadrant la dalle sacrée et formant une haie glorieuse de chaque côté de l'allée qui fait face à l'avenue des Champs Elysées. De nombreuses personnalités officielles arrivèrent successivement.

Un peu avant 11 h., M. Doumergue, président de la République, et des membres de sa maison civile et militaire, et accompagné du général Lasson, descend de voiture.

Tambours et clairons battent et sonnent « Aux champs ! » et les troupes présentent les armes.

Le Chef de l'Etat qu'encadrent M. Daladier, ministre de la guerre et M. Borel, ministre de la marine, s'avance lentement devant le front des troupes et des délégations de mutilés, qu'il salue.

Des sonneries de trompettes et clairons retentirent et une bombe éclata alors au sommet de l'Arc de Triomphe. Ce fut alors le silence recueilli et après une bombe fut tirée. Le Président de la République s'inclina profondément devant la pierre tombale, puis le défilé eut lieu.

A l'issue de la revue, le Président informe les ministres de la guerre et de la marine qu'il levait les punitions infligées aux soldats et marins.

De nombreuses autres cérémonies, organisées par les sociétés d'anciens combattants, mutilés, réformés, etc., se sont également déroulées à Paris.

Les communistes ont manifesté en criant : « A bas la guerre ! » et ont organisé un meeting qui se termina sans incident.

Un accident

A 10 h. 30, hier matin, dans l'avenue des Champs-Elysées, le cheval que montait le colonel Mangeot du 21e régiment d'infanterie coloniale, a été heurté par une auto. Le colonel est tombé sur la chaussée et s'est fait une blessure saignante à l'arcade sourcilière droite. Il a reçu des soins dans une ambulance.

Dans les autres villes

Les dépêches de province signalent que l'anniversaire a été célébré avec éclat. Partout, les monuments et les tombes des soldats morts pour la Patrie ont été fleuris.

Dans les ports, tous les bâtiments ont arboré le grand pavois.

D'émouvantes cérémonies se sont déroulées notamment à Marseille, Brest, Limoges, Belfort, Chateauroux, Verdun, etc...

A Amiens, des communistes ont tenté de troubler la cérémonie et ont crié « A bas l'armée ! A bas la guerre ! » devant les troupes. Une arrestation a été opérée.

A l'étranger

EN BELGIQUE. — Partout, l'anniversaire de l'Armistice a été célébré avec éclat. A Bruxelles, le roi et la reine sont allés déposer dans la matinée une couronne de fleurs sur la tombe du soldat inconnu.

EN ANGLETERRE. — L'anniversaire de l'Armistice a été célébré avec le cérémonial traditionnel. Le roi, accompagné de ses fils et du prince de Connaught, déposa une couronne au pied du cénotaphe, la reine et les princesses assistaient à la cérémonie du haut des balcons du Ministère de l'Intérieur.

A 11 heures, les cloches et les canons annoncèrent les deux minutes de silence.

EN ESPAGNE. — Des cérémonies ont eu lieu dans le pays ; à Madrid, les diplomates français, belges, polonais, tchécoslovaques, italiens, etc..., y ont assisté.

AU PORTUGAL. — L'anniversaire de l'Armistice a été commémoré avec le cérémonial habituel.

Un discours de Schrameck

M. Schrameck, ministre de l'Intérieur, a inauguré hier, le monument élevé à la mémoire des 378 morts de Salon.

Après un apéritif d'honneur et un déjeuner intime, un cortège s'est formé pour gagner le cimetière.

Dans son discours, M. Schrameck a rendu hommage aux artisans des accords pacifiques, notamment ceux de Locarno, puis a parlé du problème financier. Il a conclu par ces mots :

« Le Gouvernement a été guidé par le double souci d'arriver à l'amortissement progressif de la dette et à l'assainissement des finances en écartant toute inflation exagérée comme tout moratoire, c'est-à-dire en maintenant le crédit public. Le pays comprendra le devoir qui s'impose : Restaurer le crédit de la France, assainir ses finances afin d'assurer dans la paix internationale la paix sociale par le travail et la justice fiscale. »

Pour développer la soie artificielle

Un projet de loi qui intéresse une grande industrie du Nord

On sait que l'industrie de la soie artificielle a pris, ces temps derniers, une rapide extension en France où l'on en a fabriqué, en 1924, plus de six millions de kilos et certainement beaucoup plus en 1925, en regard d'une production mondiale de 69 millions de kilos, qui doublent à peu près la consommation de soie naturelle.

Dans le Nord spécialement, fonctionnent deux fabriques de soie artificielle, à Valenciennes et à Condé-sur-Escaut.

Or, l'Etat qui protège l'industrie de la soie naturelle, semble ignorer la soie artificielle.

En effet, une loi du 11 janvier 1892 a institué un régime spécial de remboursement partiel et forfaitaire des droits de douane sur les « tissus de coton teints en fil et les tissus mélangés en soie et coton présentés à l'exportation ». Mais elle est muette à l'égard de la soie artificielle et pour cause : on ne pouvait prévoir, il y a trente-trois ans, la création et l'usage de ce nouveau textile qui a pris une telle place dans nos besoins.

En bonne logique, il semble pourtant qu'il doive être traité sur le même pied que son aîné.

Pour remédier à cet état de choses, M. Marcel Astier, député, propose que, par une addition à la loi de 1892, « les articles mélangés en coton et soie artificielle ou matières assimilées à la soie artificielle suivent en tous points le traitement des articles mélangés en coton et soie naturelle ».

Il demande enfin que les « filés de métal fin, mi-fin ou faux, constitués par une âme de métal enroulée sur une âme en coton et les passementeries de métal fin, mi-fin ou faux et coton » soient compris dans la même modification.

Ainsi complétée, la vieille loi de 1892 permettrait à nos fabricants de soutenir la concurrence sur les marchés étrangers et leur ouvrirait des débouchés nouveaux.

Les escroqueries d'un directeur d'usine de Valenciennes

Le Parquet de Valenciennes est actuellement saisi d'une grave affaire d'abus de confiance dans laquelle est inculpé le sieur André Cuvelier, dit « Dédé », directeur de l'usine « Les Chaux et Ciments de la Bleuse-Borne ».

Cuvelier avait reçu de l'administrateur délégué de ces établissements, M. Corsolle, qui est souffrant depuis plusieurs mois, la signature sociale.

Fort de cette procuration, le directeur fit la connaissance à Paris d'une femme de mœurs légères, la femme T., qu'il ramena à Valenciennes et à qui il fit connaître les plus beaux hôtels de la Ville.

Le Directeur se mit alors à mener joyeuse vie, ce qui ne fut pas sans intriguer ses amis qui se demandaient où il allait chercher l'argent.

M. Corsolle eut vent des dépenses exagérées de son directeur, à qui il demanda ses états mensuels. Cuvelier n'ayant, depuis le mois de juin, remis aucun compte.

Se voyant ainsi acculé, « Dédé », en compagnie de son amie, quitta subitement la ville.

Un expert-comptable fut chargé de la vérification de la comptabilité de Cuvelier. Et on s'aperçut, il y a quelques jours, que le directeur avait émis un chèque de 6.000 francs sans le porter au livre des comptes.

M. Raoul, commissaire de police d'Anzin, fut saisi des faits et ouvrit une enquête, dont les conclusions furent transmises à M. Franqueville, juge d'instruction à Valenciennes.

Ce magistrat vient de lancer un mandat d'arrêt contre Cuvelier.

Depuis le départ de ce dernier, les langues se sont déliées ; il vivait, dit-on, sur un pied de 60.000 francs par an ; on dit aussi qu'il aurait détourné plus de 200.000 francs et qu'il se serait suicidé.

En attendant la lumière, un nouveau directeur a été nommé et il s'emploie à vérifier toute la comptabilité.

Inutile de dire que cette affaire fait beaucoup de bruit en ville.

Un enfant jeté dans une fosse d'aisances à Raismes

Nous avons relaté la macabre découverte faite par M. Bail-Laurent, demeurant rue de l'Ancienne Passerelle, à Raismes. Celui-ci avait, en vidant ses fosses d'aisance, trouvé le cadavre d'un enfant de quelques mois, dont, par suite de son état de putréfaction, il fut impossible d'établir le sexe.

Nous ajoutions que des recherches étaient faites pour retrouver les époux Yosch-Pollet, qui avaient logé chez M. Bail et sur qui pesaient les plus lourdes présomptions.

Les deux inculpés viennent d'être retrouvés par M. Rédaud, commissaire central, à Valenciennes.

Pierre-Joseph Yosch, 34 ans, est un marchand colporteur, originaire d'Ougrée (Belgique). Il réside à Valenciennes depuis le 3 janvier 1925 et loge en garni rue Derrière-la-Tour, avec sa femme, née Jeanne Pollet et sa fillette Marie-José, née le 22 mars 1923.

Interrogé sur la découverte faite chez M. Bail, il déclara qu'il avait logé chez cet aubergiste pendant une quinzaine de jours, dans le courant du mois d'octobre 1925 et affirma que ni lui ni sa femme n'étaient pour rien dans cette affaire.

On sait que Yosch avait eu un second enfant, Joseph, né à Herstal (Prov. de Liège), le 1er octobre 1925. Cet enfant mourut à Lille le 8 novembre 1924 ; il fut enterré au Cimetière de l'Est, à Lille et son décès fut enregistré au bureau de l'Etat-Civil de la Mairie de Lille, sous le numéro 3.370.

Le colporteur affirma également n'avoir pas eu de troisième enfant.

Le mystère de cette tragique découverte demeure donc entier.

M. Redaud a communiqué au Parquet ces renseignements et a laissé Yosch en liberté provisoire.

La Journée Sportive

FOOTBALL-ASSOCIATION

Sélection Terrienne bat Sélection de l'Artois par 1 but à 0

Les clans promotionnaires terriens et artésiens étaient hier, aux abois. Dans chaque district respectif on avait sélectionné et qui dit sélection, dit le dessus du panier, la « fleur » des « soccers » opérant dans la catégorie.

Eh bien ! Pour de la « promotion » ce fut bien, même très bien ! Le match fut intéressant, attrayant et plut à la majorité des fervents qui avaient effectué le déplacement du terrain Virnot. A tout seigneur, tout honneur ! Saluons l'équipe du District Terrien qui a gagné la rencontre par un seul score, il est vrai, mais en ayant pratiqué un jeu supérieur à leurs adversaires. Une cohésion parfaite n'a cessé de régner entre les divers éléments qui composaient le « team » et ici il y a lieu de féliciter le Comité du District Terrien qui, tout en recherchant les « meilleurs » tint à ce que ceux-ci aient déjà pratiqué ensemble. C'est ainsi que tous les postes de « gauche », aile, demi, arrière étaient tenus par les joueurs d'un même club et ceci mérite d'être souligné.

Les terriens affirmèrent surtout leur supériorité dans le contrôle de la balle, dans les bloquages qu'ils opérèrent très souvent savamment. Or pour ceux qui connaissent le football-association, il est inutile d'insister pour démontrer le gros avantage d'une équipe dont les joueurs savent bloquer une balle. C'est ainsi que la ligne d'avants fit de fort jolies choses, les passes en « échelle », les redoublements entre inters et ailiers, les ouvertures sur ces derniers furent souventes fois à l'honneur. Ceci n'est pas pour nous étonner, et le sportif sera d'accord avec nous lorsqu'il connaîtra que Maurice Wacquez, Dermie, pour ne citer que les plus connus, opéraient dans la ligne offensive. Comme bien l'on pense certaines phases « respirèrent » la Division d'honneur parce que les « promotionnaires » dont il s'agit y ont fait un très long stage tout en y laissant un excellent souvenir. Leurs coéquipiers étaient également de valeur et nous retiendrons tout spécialement l'inter-droit Lepaepe qui fut le meilleur homme sur le terrain. Ce joueur pratique le football dans la perfection, son contrôle de balle est merveilleux et sa distribution de jeu est remarquable.

La ligne de demis qui alimentait cette quintette excessivement rapide, fut à la hauteur de la tâche, les demis-ailes surtout Picavez et Delneste firent un excellent travail tant offensif que défensif. On pourrait reprocher au demi-centre de n'avoir pas assez suivi le « train » du match et de s'être par trop tenu éloigné de sa triplette centrale attaquante. Les arrières firent également de la bonne besogne, brisant avantageusement les offensives adverses. Toutefois, les dégagements ne furent pas toujours très nets et l'attaque du ballon laissa quelque peu à désirer. Mais l'on ne peut exiger la perfection et il y a une référence pour les amis Hiocco et Evrard, c'est le « zéro » qu'ils s'ingénièrent à laisser tirer au tableau d'affichage des Artésiens. A cet ensemble de bons footballers il fallait, certes, un gardien à la hauteur. Le choix, en la circonstance, fut très judicieux. Lemaitre, de Frenchies, avait cet insigne honneur, il le fit avec brio et se fit maintes fois applaudir.

Devant la coalition terrienne, nos amis d'Artois présentèrent une équipe solide, athlétique, de très belle allure. Pris individuellement, ses unités étaient de très bonne classe, mais malheureusement la « cueillette » avait été faite dans un trop grand nombre de clubs et partant l'homogénéité inexistante. Les vaillants représentants tinrent pourtant la dragée haute à leurs antagonistes et ils dominèrent plus souvent qu'à leur tour. La ligne d'avants qui se trouvait dans le centre l'ex-olympien Leclercq, ne fournit jamais un jeu d'ensemble et seuls les efforts individuels présidèrent à son évolution. Les demis furent aussi excellents que leurs vis à vis et tout spécialement Derache qui a été de loin le meilleur de son équipe. Les arrières furent supérieurs à ceux d'en face. Nous n'en diront pas de même du gardien qui a besoin de beaucoup encore travailler pour tenir une place excessivement ingrate.

La direction de ce match d'importance était confiée à M. Charlet, du S. C. Fivois.

D'une manière générale il s'en tira honorablement et ce serait presque parfait si quelques décisions incomprises et d'une gravité exceptionnelle, notamment le second pénalty n'avaient été enregistrées durant la rencontre. Mais quel est l'arbitre infaillible !

LA PHYSIONOMIE DU MATCH

L'annonce de ce tournoi inter-districts avait attiré autour du ground du Sporting Club Fivois, rue des Montagnards une nombreuse affluence. Parmi les personnalités, nous avons remarqué : MM. Vandenbeuque, président du district terrien ; Bersoux, président du district d'Artois ; Achille Valin, vice-président de la L. N. F. A. ; Jovenet, président du Sporting Club Fivois ; Carin, secrétaire-général de la L. N. F. A. ; Vanlaton, Vancostenobel, Simon, de l'Iris Club Lillois et de nombreux autres dirigeants de différents clubs.

A 14 h. 30 M. Charlet qui arbitra la partie alignait les équipes suivantes :

Sélections Artois (maillots rouges). — But : Joly (C.B.M.) ; arrières : Gouillard (Chem. Béthune), Leleu (R. C. Lens) ; demis : Sambourg (P. P. Wingles), Vancoillie (U.S. Drocourt), Derache (C.B.M.) ; avants : Blaise (C.B.M.), Pauchet (U.S.B.), Leclercq (U.S.St-Pol), capitaine, Birlouez (Stade Héninois), Chauchoy (F. Vendin).

Sélection terrienne (maillots blancs). — But : Lemaitre (U.S.P.) ; arrières : Evrard (M.C. Lillois), Hiocco (Iris) ; demis : Picavez (C.A.S.G.), Truytens (S.O. Halluin), Delneste (Iris) ; avants : Vercruysse (S.O.H.), Lepaepe (Iris), Wacquez M. (Iris), Vandenhende (M. C. Lillois), Dermie (Iris).

Les Rouges gagnent le toss mais avant le coup de sifflet d'envoi une minute de recueillement est observée par les joueurs et spectateurs et la pensée de tous va aux glorieux morts tombés pour la cause sacrée.

Ensuite le match commence et la lutte est de suite ardente de part et d'autre.

Les « Blancs » attaquent et s'avèrent redoutables. Leur ligne d'avants se conjugue bien et donne du travail à Joly qui s'en tire au « petit bonheur ».

Les « Rouges » réagissent et vont à leur tour menacer Lemaitre. Ce dernier se fait applaudir maintes fois. Il se tire toujours avec honneur de situations bien souvent périlleuses.

Puis le jeu se stabilise pendant un certain temps. Les deux équipes attaquent à tour de rôle. Leclercq fait du beau travail mais rien n'est marqué. Plusieurs corners consécutifs en faveur de chaque camp n'aboutissent pas.

Les « Rouges » dominent alors manifestement, mais leur manque de cohésion les empêchent de traduire. L'ailier droit de ces derniers fait de belles choses mais, en revanche, l'ailier gauche loupe souventes fois.

Les « Blancs » descendent toujours dangereusement grâce à des passes bien coordonnées, et, sans les arrières artésiens Gouillart et surtout Leleu, au dégagement puissant et sûr, ils pourraient sans doute réussir le but.

Le demi gauche Derache, qui fournit un énorme travail est blessé et quitte pour un moment le terrain.

Profitant de cette absence, les « Terriens » descendent. Sur remise en jeu, la balle vient au centre ; l'inter gauche des blancs ; précipite sur le ballon en même temps que Joly ; ce dernier, gêné, ne peut la saisir et Lepaepe en profite pour la placer dans les filets. C'est le seul but qui sera marqué au cours de la partie.

Les « Rouges » en jettent alors un coup, mais Lemaitre ne laissant rien passer et la mi-temps arrivera sur ce résultat.

A la reprise, les « Rouges » cherchent à égaliser, mais c'est en vain. Ils domineront même pendant un long moment.

Un « pénalty » est sifflé pour les « Blancs », mais l'extrême droit qui le botte envoie volontairement au « ralenti » la balle dans les mains de Joly.

Les « Rouges » paraissent se ressentir des efforts fournis et les « Blancs » domineront alors pendant les vingt dernières minutes, sans toutefois réussir à augmenter le score. L'arbitre siffle pour eux un pénalty on ne sait pourquoi. La faute ayant été commise par un avant terrien qui avait chargé Leleu assez brutalement mais l'arbitre avait vu.. et nous nous inclinons : d'ailleurs, ce penalty fut botté au-dessus de la barre.

La fin arrive donnant la victoire aux « Blancs » par 1 but à 0.

Inutile de dire que vainqueurs et vaincus furent chaleureusement acclamés pour leur magnifique exhibition.

C. S. Brugeois bat Union Sportive Tourquennoise par 1 but à 0.

Partie jouée rapidement. Les Tourquennois surent résister à leurs dangereux adversaires victorieusement. Le score flatteur qui solutionne cette importante rencontre est tout à l'honneur des « noir et blanc » dont l'équipe s'affirme chaque dimanche.

A TRAVERS LA FRANCE

A MARSEILLE. — O. de Marseille bat J. E. de Luxembourg par 6 à 2.

A PARIS. — Sélection Viktoria Sporta bat Entente Red Star Cette, par 3 buts à 0.

A LA PRO PATRIA DE WINGLES

Organisation d'un Challenge

La Pro Patria de Wingles (Promotion d'Artois) organise sous les règlements de la Ligue du Nord, pendant la Saison 1925-26 un Challenge de Football-Association. Ce Challenge qui consiste en un superbe objet d'art (hauteur 70 centimètres) est réservé aux équipes 1 A d'Honneur qui rendront 3 buts, 1 B d'Honneur et 1 A Promotion qui joueront à égalité et 1 A de 2e et 3e Division à qui il sera rendu 2 buts. Droit d'engagement 10 fr. par équipe.

L'objet d'art sera acquis la première année et les joueurs de l'équipe gagnante recevront une breloque.

Les dates suivantes sont libres : 22 novembre, 6, 13, 25 et 27 decembre, 10 janvier, 7 février, 21 mars et mois d'avril et mai.

Pour tous renseignements et engagements écrire à F. Wattelet, gare de Wingles (P.-de-C.).

DEMANDES DE MATCHES

Eclair Sportif Crespinois. — Ayant reformé ses équipes et étant libre toute la saison, demande matches sur son terrain ou terrain adverse, promesse de retour avec équipes série B ou Promotion. Adresser les demandes à J. Boutique, secrétaire E.S.C. Crespin.

RUGBY

UN PEU PARTOUT

A PARIS. — Stade Français bat T. O. E. C., par 6 points à 3.

A PERPIGNAN. — U. S. Perpignanaise bat S. Toulousain, par 16 points à 6.

A CHATEAUROUX. — O. Paris bat A. S. de Chateauroux, par 20 points à 10.

A BORDEAUX. — S. Bordelais bat S. Nantais, par 6 points à 5.

PELOTE BALLE

UN NOUVEAU JOURNAL SPORTIF

Un nouveau confrère vient de faire son apparition. C'est le journal la « Pelote-Balle », organe officiel de la Fédération Nationale Française du sport si répandu dans nos régions, nouvellement agréé à l'éducation physique.

C'est avec plaisir que nous saluons l'entrée de ce nouvel organe qui va certainement réjouir les nombreux amateurs du sport ballant et contribuer à propager heureusement ce dernier dans un plus large rayon d'action.

C'est de tout cœur que nous lui souhaitons longue vie et prospérité. La « Pelote-Balle » est un journal périodique dont la direction et la rédaction sont sises, 6, Place Simon Vollant, à Lille.

Abonnements : 15 fr. par an ; le numéro 0 fr. 30.

AERONAUTIQUE

LE RALLYE-BALLON DE L'A. A. N. F.

Le départ du rallye-ballon, organisé par l'A. A. N. F. a eu lieu, à 11 heures, place de la République à Lille, en présence d'un grand nombre de curieux.

Aucun incident fâcheux ne se produisit à l'envol du sphérique que pilotait M. Dolfus, de l'A. A. N. ; M. Camille Jouvenaux, de l'Olympique Lillois et M. Berthier accompagnaient le pilote.

Le départ fut donné par M. Crombet, vice-président de l'A. A. N. F., qu'assistaient MM. le docteur Castel, vice-président de l'A. A. N. F. ; Lesage, vice-président de l'E. A. N. ; Claude Delesalle, secrétaire-général de l'A. A. N. F. ; Marin-La Meslée, Freddi Descarpentries, Maurice Defives, etc., de l'A. A. N. F.

Après s'être gracieusement élevé dans les airs, le ballon prit la direction d'Hazebrouck.

Le départ des concurrents s'effectua à la même heure, à la porte de Dunkerque. Il y avait environ cinquante partants.

L'atterrissage s'est effectué à Renescure, près d'Hazebrouck dans de très bonnes conditions. Il était 12 h. 30. Quelques secondes après, la première voiture faisait son apparition. Elle était pilotée par M. André Cabour.

Le classement s'établit ensuite comme suit :

1er, André Cabour, en 1 h. 22' ; 2e, Picolatti ; 3e, Février ; 4e, Damagniez ; 5e, Bonvarlet ; 6e, Henri Porcq ; 7e, Sergent ; 8e Benoit ; 9e, Dewerst ; 10e, Leroy ; 11e, Bouchery fils ; 12e, Bouchery père ; 13e, Bordeau, etc., etc.

Les coupes de l'A. A. N. F. offertes au premier de chaque catégorie ont été gagnées par M. André Cabour.

La Coupe mise en compétition par M. Cabour, a été attribuée par M. Sergent.

HIPPISME

COURSE DE SAINT-CLOUD

1re COURSE. — 1. Mile de Prossgny (Harris), g. 250.50, p. 68.50 ; 2. Fleur d'Alsace (Luquet), p. 20.50 ; 3. Ching Chang (Revella), p. 29.00.

2e COURSE. — 1. Durandal (H. Semblat), g. 92.00, p. 30.50 ; 2. Lodi (Gardner), p. 22.00 ; 3. Arnières (Brethès), p. 49.00.

3e COURSE. — 1. Guardi (Rouillon), g. 33.50, p. 19.50 ; 2. Romancero Verzèle), p. 50.00 ; 3. Bucentere (M. Amossé), p. 38.00.

4e COURSE. — 1. Monuske (Rouillon), g. 21.00, p. 15.00 ; 2. Rabican (Williams), p. 25.50 ; 3. Orange Peel (Garner), p. 31.50.

5e COURSE. — 1. Altissima (Ferré), g. 48.00, p. 21.00 ; 2. Madeleine (H. Semblat), p. 16.50.

6e COURSE. — 1. Le Triomphe (Amossé), g. 98.00, p. 30.00 ; 2. Statheros (E. Sling), 18.50 ; 3. Selva (Brothès), p. 25.00.

ROUBAIX

BUREAUX 20, Grande Place. Téléph. 9-51
DEPOT DE VENTE : 78, Grande-Rue

COMMENT DES CAMBRIOLEURS FETERENT L'ARMISTICE

M. Ramu Arthur, 50 ans, employé, demeurant à Roubaix, boulevard de Lyon, 32, avait quitté son domicile profitant de la journée de l'armistice, pour aller faire un tour en ville.

Lorsqu'il revint chez lui, vers 20 heures, il fut désagréablement surpris de constater que sa maison avait été mise à sac. Les meubles avaient été éventrés et le plus grand désordre régnait dans les pièces où le cambriolage avait été commis.

M. Ramu, affolé, fit un rapide inventaire des objets les plus précieux et constata qu'une chaîne-sautoir en or, une montre de femme en or, un revolver qui se trouvait dans la table de nuit de sa chambre à coucher avait été dérobés.

Il ne croit pas que là se soient bornés les prélèvements opérés par les cambrioleurs, mais ce sont les premières constatations du volé. Celui-ci suppose que ses hôtes indésirables sont entrés par le derrière de la maison, utilisant une échelle qui se trouvait placée contre le mur de son jardin ; de là, ils ont pu gagner la plate-forme de sa cuisine, casser une vitre et pénétrer dans la maison pour y accomplir les méfaits que l'on sait.

Une enquête est ouverte par le commissaire de police de permanence.

SITUATIONS

procurées aux personnes qui suivent par correspondance le Cours de STENO-DACTYLO, COMPTABILITÉ, DESSIN, DROIT, ou REPRÉSENTATION, etc... Location de Machines à écrire, à sténographier et de phonographes pour apprendre l'Anglais.

ÉCOLES PIGIER de PARIS, 53, rue de Rivoli. 53 4019.

LE CONCERT DE L'ORPHEON « LES VIEUX DE VERSAILLES »

C'est le dimanche 6 décembre, à 16 heures salle des fêtes de la Betterave, rue de Lannoy, qu'aura lieu le grand concert offert par l'Orphéon « Les Vieux de Versailles » aux familles de ses membres protecteurs, honoraires et actifs.

Le Comité s'est assuré le concours de l'Union Artistique.

Il n'est pas besoin de faire ressortir les ressources vocales que peut aligner l'Orphéon « Les Vieux de Versailles », (directeur J. Ladaux), cette société groupant tous les vétérans roubaisiens du chant et qui jouit, en outre, de nombreuses sympathies, voudra cette année confirmer sa brillante réputation.

Les cartes d'entrée sont mises en circulation par les membres de la société.

Mesdames,
Avant d'acheter votre Margarine, attendez l'offre que vous fera LE TIP
Samedi prochain.

STATISTIQUE SANITAIRE D'OCTOBRE

150 enfants (77 du sexe masculin et 73 du sexe féminin), ont vu le jour à Roubaix, durant le mois d'octobre.

110 mariages ont eu lieu et 6 divorces ont été prononcés.

153 personnes (72 du sexe masculin et 81 du sexe féminin), sont mortes ; sur ce nombre, 26, dont 6 étrangères à la ville, ont succombé à l'hôpital.

La mortalité s'était élevée à 146 pendant le mois de septembre dernier, et à 120 pendant le mois d'octobre 1924. 17 enfants de moins de 1 an sont morts, soit 11 % des naissances.

La tuberculose a fait 9 victimes, soit près de 6 % de la mortalité totale. Le cancer a provoqué 21 décès. Les maladies épidémiques ont amené 2 décès : 1 par la grippe, 1 par la fièvre typhoïde.

Le Service d'hygiène a fait procéder à 27 désinfections diverses. 19 échantillons d'eau de puits, soumis à l'analyse chimique, ont été reconnus mauvais. Il a été procédé à 73 recherches bactériologiques et 13 examens de sang.

Durant le mois d'octobre, le dit Service a délivré 17 autorisations concernant la construction de 24 maisons, et 66 permis relatifs à des transformations diverses dans des immeubles.

LA METHODE D'UN MEDECIN DE PARIS OFFRE TE GRATUITEMENT AUX LECTEURS ATTEINTS DE HERNIES

Le Docteur LIVET-GARRIGUE, de la Faculté de Médecine de Paris, ayant réussi à vaincre cette infirmité sans obliger le hernieux à se faire opérer ou à supporter la gêne habituelle des bandages, pour que tous nos lecteurs atteints de hernies puissent bénéficier de ces avantages, l'exposé de cette importante découverte sera expédié gratuitement et franco par la poste, discrètement empaqueté, aux personnes qui enverront cette semaine leur nom et leur adresse à l'INSTITUT ORTHOPÉDIQUE DE PARIS Division 83), rue Eugène-Carrière, 7 bis à PARIS. Il n'y a rien à payer. Dans votre intérêt, ne laissez donc pas échapper cette offre, car il s'agit de votre santé et de votre bien-être. 3890

CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE

Opérations de la 44e semaine. — 1345 versements : 997.185 fr. ; 320 remboursements : 417.415 fr. 09.

La soirée d'adieux aux jeunes soldats de la Fédération des Amicales laïques

Lundi dernier, au Foyer des Amicales, eu lieu l'habituelle soirée d'adieux aux jeunes conscrits de l'école d'éducation physique et de préparation militaire de la Fédération des Amicales laïques de Roubaix.

L'EQUIPE DES JEUNES GENS DU 2e CONTINGENT DE 1925 AYANT OBTENU LEUR E. P. S. M.

Une franche camaraderie n'a cessé de régner au cours de cette belle réunion, qui fut empreinte d'une chaude cordialité.

Une délégation des membres du bureau de la Fédération assistait à cette petite manifestation intime.

M. Vanhecke, secrétaire général, excuse MM. G. Selliez, président ; Duburcq et Lejeune, vice-présidents et tient à exprimer la joie ressentie par le bureau de la F. A. L. en constatant les merveilleux résultats acquis par les jeunes gens de l'Ecole lors des examens de B. P. M. E. Il les félicite de leurs beaux succès et y associe leur sympathique directeur, M. Urbain Bettremieux qui, depuis très longtemps déjà, contribue avec autant de zèle que d'inlassable dévouement au développement de l'œuvre féderale d'éducation physique et de préparation au service militaire.

Le délégué félicite et remercie également les dévoués moniteurs qui le secondent dans sa lourde tâche, tout particulièrement M. Maurice Duponchelle, Henri Ducoin, Désiré Leclercq, et Georges Capreau et aussi les jeunes secrétaires, MM. Jules Bertrand et Bayart.

Après avoir souhaité aux jeunes gens que leur congé se passe le plus agréablement possible, il exprime l'espoir de les voir revenir toujours plus nombreux à leur rentrée du régiment pour grossir les rangs des Anciens dont la section se dessine d'une façon satisfaisante.

M. Bettremieux remercie des félicitations qui viennent de lui être adressées et reporte sur ses collaborateurs déjà désignés une partie des mérites qu'on lui attribue.

Il tient à rappeler les beaux résultats obtenus par les élèves qui méritèrent les félicitations du jury d'examen par leurs connaissances théoriques dûes aux leçons de M. Maurice Duponchelle, moniteur spécialisé dans la théorie de la préparation militaire.

Il fait ensuite appel au dévouement des jeunes gens présents à la réunion, pour qu'ils continuent comme leurs aînés à travailler efficacement au développement et au succès des sections. M. Bettremieux procède ensuite à la remise des sommes revenant à chaque partant, sur la Caisse du Soldat.

M. Maurice Duponchelle donne quelques conseils qui leur sont d'une grande utilité dans les premiers temps de leur service militaire.

Un vin d'honneur fut ensuite servi et cette manifestation agréablement prolongée par des chants se termina assez tard dans la soirée et laissera à tous un excellent souvenir.

« LES MARCHANDS DE GLOIRE » A L'HIPPODROME-THEATRE

On sait que le dimanche 15 novembre (matinée et soirée), les Tournées Ch. Baret vont nous donner cette œuvre admirable. La presse parisienne a été unanime à en souligner le succès.

VENTE à CRÉDIT

de tout aux prix du comptant
SPÉCIALITÉ DE VÊTEMENTS SUR MESURE
Conditions faciles. — Discrétion.
LE PROGRÈS, 209, rue J.-Jaurès, Croix-Blanche
Tramways F (Croix) et G. K. (Roubaix) 938

WATTRELOS

FUNÉRAILLES D'UN MUSICIEN. — Hier matin ont eu lieu au milieu d'une affluence très nombreuse, les funérailles de M. Florimond Spriet, membre actif de la Musique municipale, titulaire de la médaille de la musique.

Sur tout le parcours du convoi funèbre, la musique municipale au complet, joua des marches funèbres.

Au cimetière du Centre, où eut lieu l'inhumation un discours fut prononcé par un membre de la commission de la musique.

A la suite du discours, la musique exécuta une dernière marche funèbre.

WASQUEHAL

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Raffinerie de pétrole, le chauffeur d'auto Louis Masurelle, 22 ans, a reçu un retour de manivelle sur la main droite. Il en est résulté une plaie contuse infectée du dos du pouce droit. 12 jours.

ETAT CIVIL. — **Publications** : Achille Mullier, teinturier, 9, place Fénélon et Eugénie Beuscart, tisserande à Wattrelos.

FEUILLETON DU 12 NOVEMBRE 1925. — N° 40

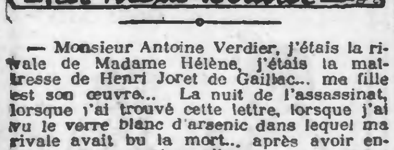

— Monsieur Antoine Verdier, j'étais la rivale de Madame Hélène, j'étais la maîtresse de Henri Joret de Gaillac... ma fille est son œuvre... La nuit de l'assassinat, lorsque j'ai trouvé cette lettre, lorsque j'ai vu le verre blanc d'arsenic dans lequel ma rivale avait bu la mort... après avoir entendu mon amant me dire que nous allions être riches... épouvantée, folle, je suis partie pendant qu'il dormait... je voulais aller le livrer dans le premier poste, sur ma route, en remettant cette lettre et deux paquets d'arsenic que j'ai gardés... En route, j'ai senti remuer dans mes entrailles et je me suis dit que je ne devais pas, mère, déshonorer mon enfant en livrant son père à l'échafaud... Je me suis sauvée... J'ai couru au pont où l'on avait trouvé, le matin, le corps de madame Hélène... je voulais mourir...

Quand j'ai vu couler l'eau sombre, j'ai eu peur... il me semblait que si je me jetais, l'ombre de la victime m'attendait pour me dire que mes relations avec Henri étaient la cause de sa mort... Puis, j'ai entendu marcher... la tête perdue, folle de peur, fiévreuse, je me suis sauvée chez nous... et j'ai dit à ma mère que je voulais seule élever mon enfant, que je ne voulais plus voir Henri ! Mon enfant élevée, grâce à cette femme assassinée, à cet argent volé ! Oh !!! Le lendemain, avec ma mère, nous avions changé de quartier. Ces émotions violentes avaient achevé l'heure de ma délivrance : j'accouchai à l'hospice, et ma mère écrivit à Henri que mon enfant était mort en naissant et que, décidée à ne jamais le revoir, je partais avec elle pour l'étranger.

— Quels motifs vous ont fait agir en me racontant cette lugubre histoire ?

— Je voulais vous édifier sur les motifs de la phrase haineuse que vous aviez lue sur mon portrait... Je tenais à ce que vous sachiez qui je suis.

— Et pourquoi ?

— Pourquoi ?... Caroline fit un effort et dit : Parce que ma fille adore votre neveu, que M. Maurice l'aime et que ma chère enfant mourra si cette union n'a pas lieu !

— Que me dites-vous là ? dit le vieillard atterré.

Il fallait frapper les grands coups, la lutte était engagée. Caroline n'hésita pas ; elle reprit :

— Vous aimez votre neveu... S'il existe aujourd'hui, c'est à moi qu'il doit la vie.

— Expliquez-vous ? demanda vivement M. Verdier qui devint pâle.

— Savez-vous le nom de l'adversaire de votre neveu ?

Antoine Verdier fit un signe négatif.

— M. Mauric s'est battu avec Henri Joret de Gaillac, l'assassin de Mme Hélène.

— Oh !...

— Poursuivi par son adversaire beaucoup plus fort que lui, il rompait... Il allait être infailliblement tué lorsque, cachée dans un taillis, vêtue du domino rose que portait en mourant Mme Hélène, — j'ai acheté ce costume à la vente des hospices pour rassembler chez moi les preuves, — vêtue du costume, je lui criai : lâche ! parjure !... Il leva les yeux et, épouvanté, me vit à travers les branches... Cette seconde d'inattention le perdit..

Caroline se tut... Antoine Verdier la regardait, presque abruti de tout ce qu'il venait d'entendre... Mais, plus calme, il lui dit :

— Madame, veuillez vous asseoir près de moi, nous allons causer encore.

— De quoi ? demanda Caroline, qui pensait en avoir assez dit.

Antoine Verdier essaya de sourire et répondit :

— Du bonheur de nos enfants.

VIII

PARTIE DE CAMPAGNE

Caroline avait arrêté avec Antoine Verdire un plan qui avait pour but de mettre le misérable dans l'impossibilité de nuire et dans l'obligation de restituer le bien qu'il avait volé. Car, comme les dix-huit années qui s'étaient écoulées depuis le crime le mettaient, par la prescription, à l'abri de la justice, il fallait éviter le scandale. Une action civile intentée permettait à Henri, qui n'aurait pas hésité, de mettre Caroline en cause et de révéler ainsi que Renée était la fille d'un assassin, en même temps que le secret odieux de l'inconduite de Mme Hélène Verdier était révélé à tous et couvrait encore le vieillard de ridicule. Un plan avait été arrêté et Caroline était partie pour en commencer l'exécution.

Ce soir-là aussi le plan de Henri s'exécutait. Sidie s'était rendue à Asnières et avait rejoint Rochon.

Rochon, la face enluminée, était entouré d'un groupe d'amis et d'amies qui riaient aux souvenirs de jeunesse qu'il racontait ; quand Sidie arriva, Rochon contait :

— J'étais dans une dèche, mes enfants ! c'est effrayant ! c'est qu'à cette époque-là une pièce de cent sous, une roue de derrière comme on l'appelait, c'était une somme. Je faisais des courses à la Bourse et j'habitais — rue Feydeau — une vieille maison où j'avais trouvé un cabinet noir prenant jour sur le palier par une petite fenêtre qui n'avait que deux carreaux. C'était grand comme la main, ça tenait juste mon lit et une chaise ; quand je me déshabillais, je mettais ma chaise dehors et je plaçais mes effets dessus ; en me couchant, je la rentrais.. Vous pensez, dans les jours d'été, si on étouffait là-dedans. Or, j'avais la même habitude qu'aujourd'hui : je ne rentrais jamais avant trois, quatre heures du matin, et je dormais jusqu'à une heure, pour aller à la Bourse... Quand il faisait chaud, j'ouvrais ma petite fenêtre et, couché sur le lit, la tête en bas, je passais mes pieds par cette espèce de vasistas... Vous voyez la tête des gens qui montaient en voyant deux pieds nus... il y avait des femmes qui se sauvaient, croyant à un crime... et qui couraient chez le concierge.

Quand c'était sa femme, elle se contenait de rire... Nous étions très bien, très intimes ensemble : c'est elle qui faisait mon ménage... Les pieds dehors, ça me tenait frais, et puis ça avait un avantage : quand un ami venait me voir, ne voulant pas troubler mon somme, il glissait sa carte entre les doigts.

La galerie riait du porte-carte fantaisiste de Rochon. Il aperçut alors Sidie.

— Tiens, te voilà, Sidie ? A la bonne heure, tu es femme de parole...

Les femmes serrèrent la main de la grande fille : c'était une connaissance

— Veux-tu valser ? demanda Rochon.

— Oui, je veux bien.

— Viens... Et il enlaça la Sidie pendant qu'il criait au garçon : « Dis, toi, Fleur-de-Houblon, prépare-nous une marquise ».

Ils se lancèrent dans le tourbillon des valseurs : la grande Sidie, penchée comme une couleuvre, l'enveloppant de sa jupe de soie noire, la tête penchée sur son épaule, le regard dans son regard...

— Cristi, fit Rochon, tu nous mets le feu au cerveau, Sidie... As-tu des yeux !... C'est étourdissant ce que tu es belle comme ça...

— Ne dis donc pas de bêtises, je sais ce que je vaux.

— Tu es absolument jolie, tu sais ? Tu vous glisse dans les mains, tu es souple, tu t'abandonnes... Je te dis que tu es superbe... Tiens, regarde, nous faisons faire la galerie...

Et, en effet, on s'assemblait dans le bal pour regarder Rochon et Sidie... Il faut dire aussi ce qu'ils valsaient tous les deux admirablement... Rochon savait conduire sa danseuse, et ils glissaient sans jamais se heurter au milieu de la foule des valseurs. Au repos de valse, Sidie plaça sa tête sur son bras appuyé sur l'épaule de Rochon et, marquant le temps, elle lui dit :

— La plus jolie, la plus belle, c'est ce qu'on dit toujours aux femmes, et au fond vous n'en pensez pas un mot...

— Est-ce que tu vas me demander le mariage ? exclama Rochon.

— Je ne te veux pas de mal pour ça... Mais je trouve ça bête comme tout : dès qu'un homme s'asseoit près d'une femme il n'a que ça à lui dire : Vous êtes la plus belle... la plus charmante.

— Ah ça ! tu ne voudrais pas que je te dise le contraire ?

— Si... si tu le penses !

— Je te dis, Sidie, que tu es chic comme tout... Que d'autres ne te trouvent pas bien, je m'en moque : tu es mon type.

— Vous autres, il vous faut des petites niaises de seize à dix-huit ans, qui baissent les yeux quand vous parlez, qui ont l'air d'être vos esclaves... Vous vous montez la tête...

— Ah ! non, pas moi !... Il n'en faut pas... Des affaires comme Maurice, et puis filer le parfait amour... Ah ! mais non...

— Laisse donc, tu serais le premier à faire comme lui... avec moi, tu ris du mariage, parce que j'ai été franche avec toi ; je me suis montrée telle que je suis ; l'autre, avec ses petites manières, t'aurait mis le cerveau à l'envers et tu aurais été, comme le petit Maurice, chez la mère pour obtenir sa main, tu te serais battu...

— Mais, ma petite Sidie, je me battrais pour toi... seulement, pas aux mêmes armes. J'ai mon épée avec moi, je retire mon gant et, en garde...

— Oui, oui, je sais ça... tu m'en avais raconté de belles...

— Quoi donc ? fit Rochon inquiet.

— Il paraît que tu étais vert sur le terrain...

— Moi ! fit Rochon rougissant... qui est-ce qui t'a raconté ça ?

— Pardi, c'est Maurice !

— En voilà, un petit débineur... Je lui revaudrai ça... Du reste, ils sont tous comme ça, les amis : rendez-leur service, et puis, s'ils ont le malheur de filer le platonisme, ils oublient tout, ils cassent tout pour se faire un piédestal.

— Voilà le type que tu aurais aimé, toi.

— Lequel ?

(A suivre).